

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA CONCORDE

BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE :
2 AVRIL AU 29 MAI 2024





Vue sur l'obélisque et le Palais Bourbon depuis la place de la Concorde, image ©Ville Ouverte

Préambule

Monument historique classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, la place de la Concorde est le joyau architectural à l'interface entre le jardin des Tuileries et les jardins des Champs-Élysées.

Aujourd'hui, vaste espace minéral consacré à l'automobile, la place est également un îlot de chaleur urbain inhospitalier et dangereux pour les piétons.

Voté en Conseil de Paris en février 2024, le réaménagement de la place de la Concorde porté par la Ville de Paris vise un apaisement, une réappropriation de l'espace et répond aux enjeux patrimonial, paysager et climatique.

Conformément à l'arrêté en date du 28 février 2024, la ville de Paris met en œuvre une concertation publique sur le réaménagement de la place de la Concorde. Ce bilan restitue les actions et enseignements de cette dernière concertation.





SOMMAIRE

1. CONTEXTE

- 1.1 Le projet de réaménagement
- 1.2 Périmètre et démarche de projet

2. DÉMARCHE DE CONCERTATION

- 2.1 Cadre de la concertation
- 2.2 Les outils et leurs finalités
- 2.3 Étendue des contributions
- 2.4 Démarche de traitement des données

3. RESTITUTION DE LA CONCERTATION

- 3.1 Synthèse par outils
 - 3.1.1 Synthèse des contributions aux registres
 - 3.1.2 Synthèse des événements de concertation
 - 3.1.3 Synthèse des contributions des grands acteurs
- 3.2 Synthèse par thématique
 - 3.2.1 Patrimoine architectural
 - 3.2.2 Mobilités
 - 3.2.3 Végétal et résilience
 - 3.2.4 Usages
- 3.3 Synthèse par typologie de public

4. LES ENSEIGNEMENTS RETENUS PAR LA VILLE DE PARIS

5. ANNEXES

1.

CONTEXTE

1.1 Le projet de réaménagement

1.2 Périmètre et démarche de projet

1.1 LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

Imaginer la place de la Concorde demain, c'est la penser au-delà d'un simple carrefour automobile. Les différents aménagements qui se sont succédé tout au long de son histoire démontrent que cette place n'a pas toujours été minérale : des fossés, des parterres accueillaien une végétation et des usages bien différents. La place pourrait ainsi être **repensée à la manière d'une couture, et non d'une coupure**, entre le jardin des Tuileries et les Champs-Élysées.

Les enjeux du projet

L'histoire des états architecturaux et paysagers de la place démontre la volonté initiale d'une inscription dans la **tradition des promenades parisiennes**. Pour renouer avec l'identité de la **Concorde comme lieu de destination patrimonial et de promenade** et répondre aux enjeux actuels, la démarche valorise les objectifs suivants pour le réaménagement de la place, tels que votés en Conseil de Paris :

- **Pacifier et apaiser** la plus grande place parisienne, en facilitant sa traversée et privilégiant les mobilités actives ;
- **Lutter contre l'îlot de chaleur**, rafraîchir la place et favoriser les continuités écologiques ;
- **Renouer avec le patrimoine végétal**, l'histoire de la place et ses perspectives emblématiques ;
- **Préserver la vocation d'espace de rassemblement** de la Concorde ;
- **Offrir une nouvelle expérience** et de nouveaux usages.



Schéma des 4 « états » de la place de la Concorde, extrait de la délibération, © Ville de Paris

Une place résiliente

Paris, comme de nombreuses grandes villes, se prépare à affronter des températures estivales pouvant atteindre les 50 °C. L'urgence à réhabiliter cette place exclusivement minérale se fait donc sentir. Quelques pistes sont dressées pour répondre aux enjeux actuels : donner davantage d'espaces aux **piétons et aux cyclistes**, **renouer avec l'héritage végétal** de la place, **son histoire et ses perspectives emblématiques**, tout en préservant son **rôle essentiel de rassemblement** au cœur d'une **ville plus agréable, durable et résiliente**.

1.2 PÉRIMÈTRE ET DÉMARCHE

La place de la Concorde, symbole parisien des grands aménagements du XVIIIe et XIXe siècle, est classée **monument historique depuis 1937**. Elle est également inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO pour sa valeur universelle exceptionnelle.

Dans la continuité des premières **prises en valeur patrimoniales engagées, avec la rénovation** des deux fontaines monumentales, des guérites Lille et Strasbourg, des candélabres de la place, cette démarche **valorise le patrimoine historique** de la place tout en invitant les usagers à se réappropriier l'esplanade et les perspectives monumentales qu'elle offre.

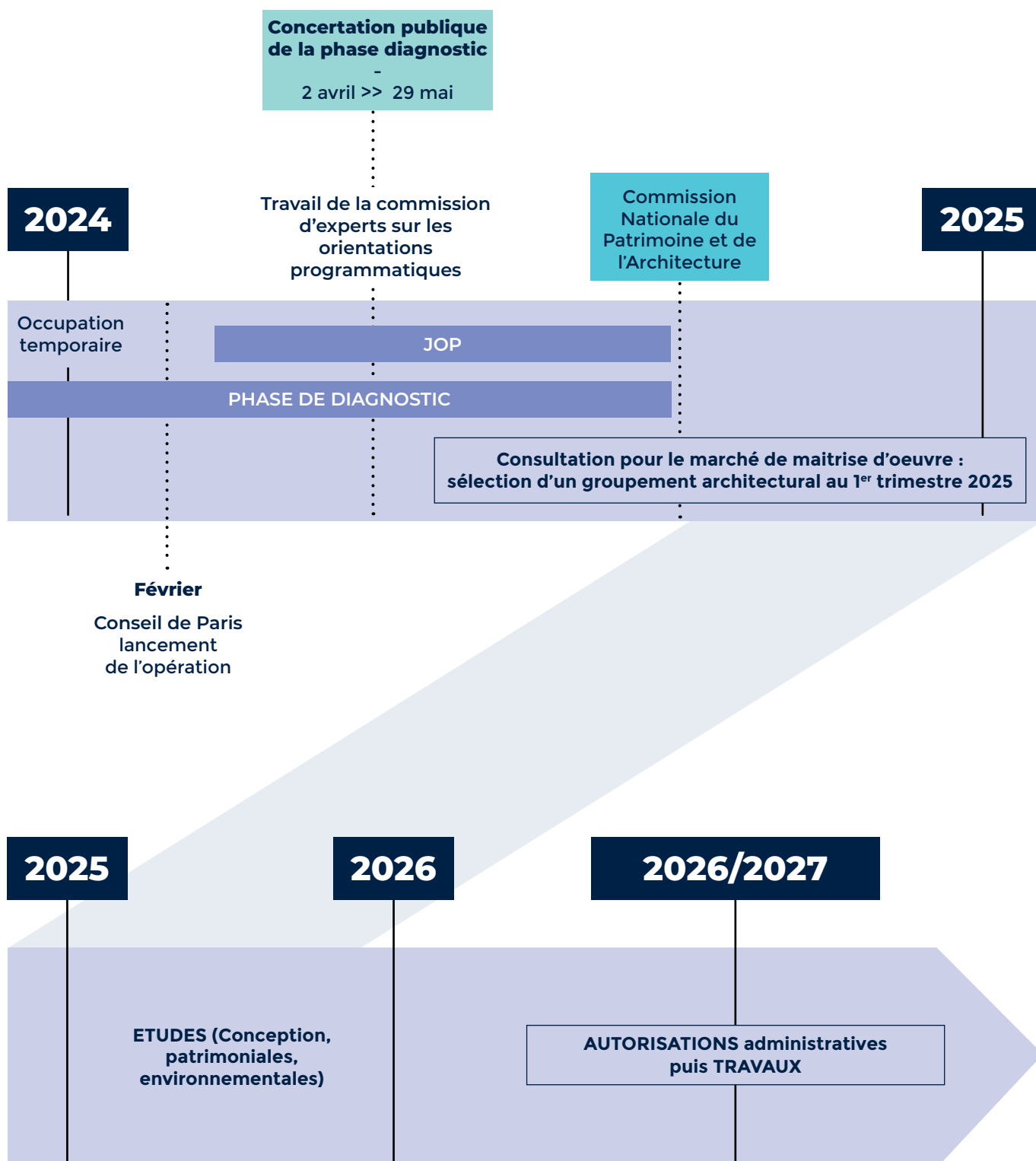


Vue de la Fontaine des Mers rénovée sur la Place de la Concorde en août 2023, © Clément Dorval / Ville de Paris

Un projet au long cours

Entre les étés 2023 et 2024 s'est tenue la phase de diagnostic du projet de réaménagement. Suivant l'analogie médicale, le diagnostic est le « temps zéro » du projet. Il permet d'identifier les symptômes d'un dysfonctionnement et définir des objectifs et un protocole d'intervention.

Ce travail de diagnostic aboutira à la rédaction du Cahier des Charges de la consultation de Maîtrise d'œuvre, soit la sélection d'une équipe d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes, d'ingénieurs dont la mission sera de réaliser le projet de réaménagement. Le calendrier prévisionnel pour le projet de réaménagement est le suivant :



Une démarche partenariale

En parallèle de la concertation publique, la Maire de Paris a souhaité réunir une **commission de spécialistes** du patrimoine, de l'architecture, de la mobilité et des questions climatiques pour **proposer des orientations d'aménagement de la place**, à même de réconcilier les **enjeux de protection du patrimoine et d'adaptation de la Ville** au dérèglement climatique. **Un état d'avancement de cette concertation publique a été présenté à cette commission.**

Le programme des travaux, qui sera transmis au maître d'œuvre à l'automne, sera nourri de la concertation publique et des orientations de la commission d'experts. Il sera soumis à la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture, qui validera le programme de cet espace classé monument historique.

La commission a remis son rapport le 17 juin 2024 et a retenu les 12 enseignements suivants :

- 1 Conserver la composition symétrique** de la place de la Concorde et les grandes perspectives
- 2 Préserver et valoriser les éléments architecturaux** et décors historiques existants qui donnent l'échelle de la place
- 3 Retrouver la place-promenade historique** avec ses fossés plantés
- 4 Désimperméabiliser les parterres**
- 5 Adapter les essences végétales** aux enjeux climatiques
- 6 Retrouver la continuité entre les jardins Champs-Élysées** et la place de la Concorde en effaçant la trémie existante
- 7 Renforcer le lien avec la Seine** en effaçant les trémies de la voie Georges Pompidou
- 8 Réduire l'emprise de la circulation automobile** pour redonner la priorité aux piétons et à la végétalisation
- 9 Améliorer le confort de la place** en faveur des piétons et de la promenade
- 10 Assurer la coexistence des usages** avec une séparation des flux
- 11 Conserver le statut d'espace de rassemblement populaire** : un lieu de mémoire, de culture et d'histoire
- 12 Réaliser une charte pour harmoniser les événements** de courte durée.

2.

DÉMARCHE DE CONCERTATION

2.1 Cadre de la concertation

2.2 Les outils et leurs finalités

2.3 Étendue des contributions

2.4 Démarche de traitement des données

2.1 CADRE DE LA CONCERTATION

La concertation publique menée par la Ville de Paris dans le cadre du réaménagement de la place de la Concorde est une concertation réglementaire.

Elle est tenue conformément aux articles L.103-2, et R.103-1 du code de l'urbanisme, relatifs aux « projets [...] ayant pour effet de modifier de façon substantielle le cadre de vie » (Art.L.103-2) par « la transformation d'une voie existante en aire piétonne d'une superficie supérieure à 3 000 mètres carrés » (Art.R.103-1).

L'objectif est **d'associer un large public autour du projet** (acteurs du site – riverains et commerçants, Parisiens, Grand-Parisiens, franciliens, visiteurs) pour permettre de **nourrir la réflexion**, notamment du point de vue des usages attendus.

En vertu de l'article L.103-3 du code de l'urbanisme, les objectifs poursuivis et les modalités pour la concertation publique sont précisés par l'arrêté ASG24VP-011316, publié le

28 février 2024. **Les modalités identifiées** pour cette concertation publique sont les suivantes [extrait de l'arrêté de concertation] :

- **Une réunion publique** de lancement ;
- **Trois ateliers participatifs** sur des thématiques spécifiques, en présentiel ou en distanciel ;
- **Une exposition** sur site ;
- **Au moins une marche exploratoire** ;
- **Une page internet dédiée** « décider.paris.fr » comprenant les informations relatives au projet ;
- **Un registre électronique** mis à disposition du public sur le site décider.paris.fr pendant une durée minimale d'un mois.



2.2 LES OUTILS ET LEURS FINALITÉS

La communication de projet

Un **affichage public** a été réalisé sur la place et ses alentours pour informer de la concertation et permettre de s'inscrire aux événements. Une **publicité dans la presse** a également été réalisée dans deux journaux diffusés sur le territoire de la Ville de Paris.



L'ouverture du **registre électronique** a fait l'objet d'une **News Letter**, plusieurs relances ont été faites par mail.

Le registre électronique et page dédiée sur **Décider.paris.fr**

Pour permettre une **contribution libre et accessible au plus grand nombre**, un registre en ligne a été mis en place, complété, sur le site internet **decider.paris.fr**, par un espace d'information sur l'histoire de la place, sur l'évolution et les enjeux du projet, sur les temps de concertation et leurs restitutions.



Les panneaux d'expositions

Sept **panneaux d'expositions** ont été installés sur site durant 2 mois pour informer le public. Parmi ces panneaux, **trois étaient dédiés à l'histoire de la place**, quatre aux enjeux du projet de réaménagement et aux modalités de concertation publique.



Immersion dans l'espace public et panneaux d'expositions, image ©Ville Ouverte

Une réunion publique de lancement

4 avril 2024, Théâtre de la Concorde

La réunion publique de lancement a été le coup d'envoi de la concertation. Destinée au grand public, sa finalité a été d'informer sur les enjeux, les objectifs, les marges de manœuvre et contraintes du projet, de répondre aux questions des participantes et participants, d'annoncer le déroulé et les dates de la concertation publique. Lors de cette réunion, les deux principales études urbaines et historiques de la place ont été présentées.

Les immersions dans l'espace public

3 demi-journées : 8.04 ; 13.04 ; 19.04

Les temps d'immersions ont été réalisés début avril, sur la place de la Concorde et ses alentours. Le principe était de s'adresser au public pour engager la conversation sur leurs ressentis et leurs pratiques de la place. Ce dispositif a permis à tous publics de s'exprimer sur le réaménagement de la place de la Concorde.

La marche exploratoire

11 avril 2024

Ce dispositif a permis de présenter les enjeux du projet en repérant certains éléments du patrimoine, visibles ou non, tout en faisant l'expérience des dysfonctionnements identifiés dans le diagnostic (déambulations piétonnes et relations au patrimoine, lien à la Seine, etc.)

Les ateliers thématiques

**Patrimoine (24.04.24) ;
Mobilités (30.04.24) ;
Confort d'usage (16.05.24)**

Les ateliers de travail ont permis aux participantes et participants d'étayer leurs remarques et suggestions par des temps d'échange approfondis et des contributions sur plan. Le choix a été fait de varier les formats de ces ateliers. L'atelier sur le patrimoine a été fait en visioconférence, permettant un accueil du public sans limite de place. Les ateliers sur la mobilité et le confort d'usage ont été réalisés en salle, permettant un travail approfondi sur plan. Différents thèmes ont été abordés conformément aux ambitions du projet : le patrimoine architectural, les mobilités et les enjeux d'usages et de résilience.

*Atelier n°3 - temps de mise en commun,
image ©Ville Ouverte*



2.3 ÉTENDUE DES CONTRIBUTIONS

Au total, **1 187 contributions** ont été récoltées grâce à la concertation publique, dont **954 via le registre électronique** et **233 grâce aux temps de concertation** (incluant les personnes ayant participé à plusieurs reprises).

Les participations, outre le registre électronique, sont réparties de la manière suivante :

- **Réunion publique de lancement :**
52 personnes, dont **32** hommes et **20** femmes.
- **Atelier patrimoine [en visioconférence] :**
35 participantes & participants (sur la base d'une personne par compte connecté).
- **Atelier Mobilités [sur table] :**
28 personnes, dont **23** hommes et **5** femmes
- **Atelier Confort d'usages [sur table] :**
9 personnes, dont **6** hommes et **3** femmes.
- **Immersion dans l'espace public [trois demi-journées] :**
65 grilles d'entretiens remplis, **88** personnes ont contribué au total, dont **42** hommes et **48** femmes.
- **Marche exploratoire :**
21 personnes ont participé, dont **13** hommes et **8** femmes.

Diversité des profils rencontrés lors des temps de concertation

Les événements de concertation (ateliers, réunion et marche exploratoire) ont rassemblé des riverain·es, des usagères et usagers réguliers de la place, des représentantes d'associations, des personnes s'intéressant à l'urbanisme ou à l'histoire parisienne. Nous observons une nette majorité d'hommes à avoir participé à ces événements (74 hommes pour 36 femmes, hors atelier 1 et immersions).

Les immersions dans l'espace public ont permis de varier les profils rencontrés, en s'adressant notamment à des personnes qui travaillent à proximité ; en recueillant les contributions de promeneurs ponctuels, de visiteurs nationaux (venant d'Annecy, de Franche-Comté, etc.) ou internationaux (venant d'Israël, des États-Unis d'Amérique, du Canada, de Roumanie, etc.). Ces temps passés dans l'espace public ont par ailleurs permis d'interroger à parts égales des hommes et des femmes, conformément aux ambitions de la Ville de Paris en matière d'égalité des genres.

2.4 DÉMARCHE DE TRAITEMENT DES DONNÉES

Les données récoltées durant la concertation sont basées sur les thématiques identifiées dans le projet par la Ville de Paris :

- Le patrimoine historique
- Les mobilités
- Le végétal et le confort environnemental
- Les usages

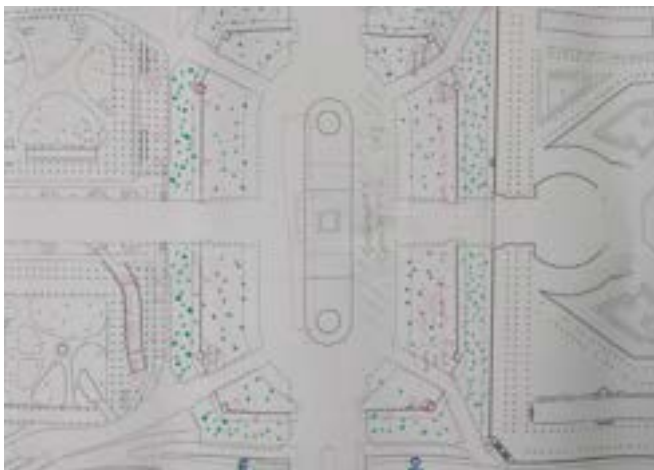
Les données récoltées sont principalement de nature qualitatives (expressions libres sur plan, à l'oral ou à l'écrit ; entretiens semi-directifs ; contributions écrites libres via le registre, etc.). Le traitement qui en découle, issu des outils de recherche en sciences humaines et sociales et en urbanisme, est principalement qualitatif.

Les synthèses présentes dans ce bilan restituent les différentes tendances exprimées : majeures et mineures. L'intégralité des contributions est disponible en annexe.

Le travail sur table (les ateliers 2 et 3, mobilités et confort d'usage) a fait l'objet d'un traitement cartographique qui restitue les contributions faites sur plan pendant l'atelier.

Notons que des éléments liés au contexte de la concertation (étape du projet en phase diagnostic et place de la Concorde en état de circulation en demi-place) ont pu avoir les impacts suivant sur les témoignages récoltés :

- La difficulté éprouvée par une partie du public à se projeter à partir de zéro plutôt que de « choisir » entre plusieurs propositions (condition liée à la phase de diagnostic).
- Les conditions inhabituelles d'occupation de la place, piétonnisée dans sa moitié Est (réduisant les nuisances dues à la circulation) et en première phase de montage du chantier des Jeux Olympiques (atténuation des bienfaits de la piétonnisation et impact visuel) ont modifié l'appréciation qu'ont pu avoir de la place les participantes et participants par rapport au fonctionnement en circulation giratoire.



Atelier n°3 - plan réalisé par les participant·es, image ©Ville Ouverte



Immersion dans l'espace public et panneaux d'exposition, image ©Ville Ouverte

3.

RESTITUTION DE LA CONCERTATION

3.1 Synthèse par outil

3.2 Synthèse par thématique

3.3 Synthèse par typologie de public

RESTITUTION DE LA CONCERTATION

La Ville de Paris remercie les participantes et participants pour leur implication et l'intérêt porté à cette démarche, qui témoignent de l'importance patrimoniale et symbolique de la place de la Concorde.

N.B. : les hypothèses et contributions restituées dans ce bilan ont permis à la Ville de Paris de tirer de grands enseignements (voir partie 4.) et contribueront à définir le cadre du projet.

Concorde 1999

Tre concertation, 1er registre

L'intention d'apaisement de la place de la Concorde est portée par la Ville depuis la fin des années 90. Aussi, est-il intéressant de se rappeler la première concertation réalisée en 1999 par registre papier. Rassemblant 2000 contributions, le registre invitait le grand public à s'exprimer sur deux principes d'évolution de la circulation, l'une avec une **réduction de 50% de la place de la voiture**, l'autre avec une **réduction de 80% de la place de la voiture**. Au choix sur le principe de circulation s'ajoutait la possibilité de choisir entre deux propositions sur le « traitement » de la place, soit l'intention architecturale, l'une très minérale, l'autre très végétale.

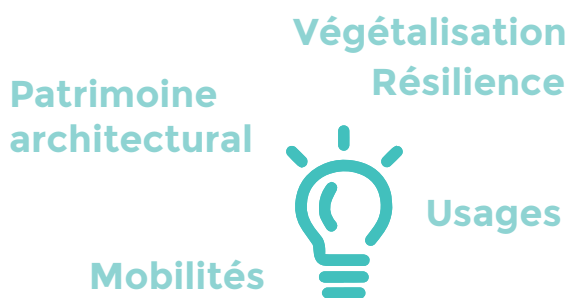
83,5% des contributions à ce registre étaient favorables au projet de réduction de la place de la voiture et souhaitaient la transformation de « ce carrefour exclusivement autoroutier, source d'embouteillage et de pollution, dangereux à traverser ». **L'expression en faveur d'un traitement architectural végétalisé récoltait 87% des avis exprimés** sur l'aménagement, soit environ un tiers de l'ensemble des contributions au registre. Étaient mis en avant « le désir d'un maximum d'espace vert dans Paris [...] et d'une note écologiste assez forte » et « le souci de restituer à la place son aspect planté d'origine ».

3.1. SYNTHÈSE PAR OUTIL

3.1.1. Synthèse des contributions au registre électronique Registre 2024 – traitement des contributions

L'analyse des contributions au registre électronique s'appuie sur les thématiques identifiées dans le projet :

- Patrimoine Architectural
- Mobilités
- Résilience
- Usages



Les contributions sont classées, au regard de chacune de ces thématiques, selon les critères suivants :

- N'aborde pas la thématique ;
- Aborde la thématique ; ne souhaite pas d'évolution de la place au regard de cette thématique ;
- Aborde la thématique ; souhaite une évolution de la place au regard de cette thématique.

À noter que, le projet de réaménagement était en phase de diagnostic, les contributions au registre étaient faites sur la base de retours spontanés et non sous forme de réaction à des propositions de réaménagements présentées par la Mairie ou un tiers acteur. Les souhaits et intentions exprimées au travers du registre en ligne sont les réflexions portées par chacune des personnes ayant contribué et ne sont pas un positionnement vis-à-vis d'un projet prédéfini.

Tableau de répartition thématique des contributions au registre en ligne :				
	Patrimoine architectural	Mobilités	Végétalisation et résilience	Usages
% des contributions au registre qui abordent les thématiques suivantes.	31 %	80 %	68 %	36 %
<i>Parmi lesquels sont favorables à l'évolution de la place de la Concorde sur ce thème.</i>	46 %	79 %	86 %	70 %

Distribution thématiques, arrondie à l'unité, des contributions libres au registre en ligne.

Proposition de lecture du tableau : 80% des contributions au registre électronique abordent les mobilités. 79% des contributions qui abordent les mobilités souhaite une évolution du plan de circulation de la place.

Les personnes qui ne souhaitent pas d'évolution de la place de la Concorde, **minoritaires à l'échelle du registre**, expriment en priorité la **Crainte que toute intervention sur la place ne vienne atteindre l'authenticité architecturale et paysagère du site**. Ces retours s'articulent généralement avec un sentiment de défiance vis-à-vis de la Ville, et la crainte que cette dernière ne « saccage » la capitale. Parmi ces retours, il est également souhaité que la circulation soit conservée dans une forme giratoire centrale, considérée comme partie de la symétrie de la place.

Pour ces contributeurs, **la végétalisation de la place, comprise comme la plantation d'arbres hauts, est à proscrire** totalement car perçue comme une dégradation de la qualité patrimoniale du site (perte de vue sur les monuments et les axes). Elle est également perçue comme une rupture dans l'histoire de la place, suivant une **interprétation selon laquelle la place n'a jamais été végétalisée**. Enfin, la majeure partie des contributions négatives quant à la question des usages sont orientées vers les **occupations temporaires, identifiées comme nuisances**, tant pour la vie du quartier que pour l'appréciation du patrimoine.

Les personnes qui **souhaitent** une évolution de la place de la Concorde évoquent en premier lieu **le besoin de l'apaiser, en réduisant l'espace alloué à la voiture, au profit des cyclistes et des piétons**. Des pistes cyclables dédiées, identifiables et sécurisées, sont demandées. **La piétonnisation d'une partie de la place est également largement sollicitée**, afin de réduire les nuisances et le sentiment d'insécurité due aux circulations.

On observe ensuite de très nombreux avis favorables à ce que la place soit végétalisée, avec toutefois une diversité d'intentions, allant de la perspective **d'une implantation végétale « basse »**, dans une démarche esthétique et paysagère, jusqu'à la perspective **d'un tissu végétal plus généreux et dense**, privilégiant la résorption de l'îlot de chaleur et le confort climatique.



Guérite et statue de Strasbourg, image ©Ville de Paris

Les contributions favorables au développement/diversification des usages **souhaitent que la place devienne un lieu de destination**. Pour cela, il est envisagé que soient créés des espaces de sociabilité et de pause, des espaces propices à l'appropriation, des espaces ouverts aux pratiques culturelles ou sportives, des espaces destinés aux enfants ou autres commodités et services de restauration. Enfin, soucieux de nuances, la majeure partie de ces mêmes contributeurs invite à rester vigilants quant au maintien des qualités architecturales de la place, qui ne doivent pas être altérées par les aménagements à venir.

Dans l'ensemble, les contributions au registre témoignent d'une sensibilité importante à ce que le patrimoine de la place de la Concorde soit préservé et revalorisé ce qui, en grande majorité, n'est pas perçu comme un frein à la transformation de la place. Il est au contraire largement identifié que la configuration « actuelle » de la place (circulation giratoire en 2x8 voies) constitue un frein à ce que la Concorde soit un lieu de destination et à l'appréciation de son patrimoine.

événementielles éphémères que la place de la Concorde peut accueillir. Ces installations peuvent gêner la flânerie et les percées visuelles sur les monuments ou les axes. Il est également craint que le réaménagement de la place ne vienne accroître le nombre d'événements organisés à la Concorde.

Enfin, l'enjeu de « connexion » à la Seine, percée visuelle comme accessibilité, est identifiée et en réflexion à ce stade du projet.

.....
La marche exploratoire | 21 participant·es | parcours commenté sur site, synthèse des temps d'échanges & contributions écrites

Réalisée sur la place et ses abords, la marche exploratoire a permis de revenir sur les éléments saillants du diagnostic historique (DHAAP) et urbain (APUR), en s'arrêtant aux différents endroits de la place visés par les diagnostics. Des temps d'échanges à chaque arrêt et des « carnets de balades » distribués aux participant·es puis relevés en fin de parcours ont également permis de récolter des contributions du grand public.

L'omniprésence de la circulation dégrade l'appréciation que l'on peut avoir de cet espace en raison des nuisances qu'elle génère. Il est cependant exprimé que les **fonctions circulatoires tous modes doivent être maîtrisées, mais préservées (voitures) ou valorisées (modes actifs)** en raison de la centralité du lieu.

Profiter du calme et de nouvelles perspectives de la place offertes par l'espace piétonnisé est apprécié par les personnes présentes. Si cela ne doit pas être un prétexte pour « encombrer » la place par des événements qui « privatisent » l'espace public, la **piétonnisation partielle de la place doit pouvoir être une opportunité d'en améliorer le confort**, par l'intégration harmonieuse d'assises, de corbeilles, de commodités (sanitaires & points d'eau) dissimulées dans les guérites. La place de la Concorde pourrait en outre **accueillir des usages du « quotidien »** et permettre une



*Nuage de mots, analyse lexicométrique, marche exploratoire & immersions :
« En 2 à 3 mots, comment définiriez-vous la place de la Concorde ? »*

plus grande liberté d'appropriation, afin d'en refaire un lieu animé et populaire, un lieu de destination pour les populations parisiennes et franciliennes.

.....
Immersion | 65 grilles remplies (88 personnes)

Les immersions se sont déroulées sur 3 séances de 4 heures, réparties entre la fin de matinée et le début d'après-midi en semaine ; un après-midi en semaine ; un après-midi au début de soirée en weekend.

La place de la Concorde est appréciée par la quasi totalité des personnes interrogées, qui perçoivent la monumentalité du lieu. L'étendue des qualités architecturales de la place reste cependant méconnue du grand public, qui perçoit avant tout le patrimoine de la place à travers son obélisque et ses fontaines. C'est en effet une minorité de personnes « initiées » qui perçoivent la Concorde comme un ensemble architectural intégré à un contexte urbain.

La majorité des monuments qui s'y trouvent sont mal identifiés (guérites, chevaux de Marly, colonnes rostrales, candélabres, balustres etc.). Informer largement le grand public sur l'histoire de la place grâce à des outils de communication accessibles aux visiteurs incarne à ce titre un enjeu de valorisation patrimoniale de la place.

La place est par ailleurs vécue comme dangereuse et inintelligible par les cyclistes. Elle est vécue comme inconfortable et inhospitalière par les piétons. Cet inconfort ressenti, dû à la proximité des piétons avec les zones de flux, vélos et voitures, se traduit par un espace peu appropriable en matière d'usages. **L'absence de mobilier et d'animation ajoute à cette impression de « lieu de passage ».** À ce titre, créer des espaces de sociabilité offrant calme et confort climatique est perçu par les personnes interrogées comme une manière de valoriser le patrimoine pour refaire de la place de la Concorde un lieu de destination.

.....
Atelier n°1 - Patrimoine Architectural
| 35 participant·es | Visioconférence,
présentation et temps d'échange, restitué
ici sous forme thématique

Cet atelier, qui portait sur l'histoire de la place, a été réalisé en visioconférence. Ce dispositif « distanciel » a été pensé pour permettre la tenue d'un atelier sans limite de participations.

Des participant·es s'interrogent quant à l'altération des monuments de la place et le processus de rénovations. Le nombre important de véhicules motorisés qui fréquentent la place accélère la dégradation des monuments de la place. De premières rénovations ont été portées par la Ville de Paris, elles font partie d'un processus au long cours.

Des participant·es à l'atelier **s'interrogent sur l'intervention d'experts du patrimoine architectural dans le processus de réaménagement.** Il est également demandé quels sont les perspectives d'évolution de l'esthétique, moderne ou classique, de la place de la Concorde.



Circulation et tourne à gauche vers les Champs-Élysées, image ©Ville Ouverte

Les représent·es des services historiques de la Ville de Paris rappellent que **le classement de la place aux Monuments Historiques concerne les états architecturaux de référence**. Le projet de réaménagement qui s'amorce est pensé dans ce cadre. **La Direction Régional des Affaires Culturelle (DRAC) entretiendra un dialogue continu** avec l'équipe d'architectes qui sera retenue pour réaliser le réaménagement.

Des questions sont posées quant à **l'intention initiale, dans le projet Gabriel, de l'intégration d'arbres de haute tige** visibles sur les illustrations présentées. Quelles sont, dans la continuité de cette interrogation, les perspectives de végétalisations portées dans le projet de réaménagement de la place, tant sur le plan esthétique que pour le confort climatique ? Les représentantes et représentants de la Ville de Paris indiquent que la présence historique **d'arbres dépassant des fossés est visible sur des représentations picturales de l'époque** mais ils ne figuraient a priori pas dans le projet initial de l'architecte Gabriel. **Le projet de réaménagement à venir devra trouver un curseur de végétalisation liant patrimoine et résilience environnementale.**

Des prises de paroles sont faites au sujet du nombre jugé trop important **d'événements festifs organisés sur la place de la Concorde. Ils sont décrits par certain·es participant·es comme très contraignant pour la vie du quartier** et le quotidien des personnes qui y résident ou qui fréquentent régulièrement la place. Pour d'autres participant·es, **l'histoire politique de la place est également à souligner**. Elle fait de cette vocation d'espace de rassemblement un élément de patrimoine à préserver.

Les marges de manœuvre, les invariants et les objectifs portés par le projet en matière de mobilité ne sont pas arrêtés à ce jour. Le sol de la place est classé, l'évolution du revêtement est un invariant qui reste à définir, au même titre que l'avenir du parking souterrain, ou celui de la trémie qui pourrait avoir un impact direct sur la connexion à la Seine. Par ailleurs, la

symétrie circulatoire de la place ne fait pas l'objet du classement. **C'est bien de la symétrie architecturale dont il s'agit dans les protections patrimoniales.**

.....
Atelier n°2 Mobilités | 28 participant·es | Théâtre de la Concorde, travail sur plan, définition d'hypothèses de schémas de circulation ; synthèse des propositions & transcription graphique

Cet atelier sur table a permis aux personnes qui ont souhaité y participer de réfléchir aux évolutions possible pour le schéma de circulation de la place. Le principe de ce temps de travail était de tracer des itinéraires souhaitables pour chacun des modes, piétons, voitures, bus et vélos, et faire émerger une cohérence globale pour les déplacements de la Concorde.

Le constat selon lequel la surreprésentation des circulations automobiles génère nuisances et insécurité et le besoin de réduire la place allouée à ce mode de transport font consensus chez tous les participant·es et participants. Un consensus est également établi quant à la nécessité d'une meilleure intégration des modes cyclables. La configuration actuelle est jugée source de nombreux conflits d'usages qui mettent en danger piétons et cyclistes.

En creux, ces constats dessinent comme objectif principal en matière de mobilité le besoin de repenser la hiérarchisation des flux – soit un meilleur partage de l'espace entre chaque mode – en revalorisant notamment l'espace alloué aux piétons et les itinéraires de marche.

Le travail sur table réalisé durant l'atelier par les participant·es a permis la spatialisation sur plan de quatre hypothèses pour l'évolution du schéma de circulations, 3 à partir de la piétonnisation de la partie est, 1 à partir de la giration centrale. Ces quatre hypothèses sont retranscrites dans les schémas en pages suivantes :

Quatre hypothèses de circulations sont formulées par les participantes et participants à l'atelier, 3 à partir de la piétonnisation de la partie est, 1 à partir de la giration centrale :



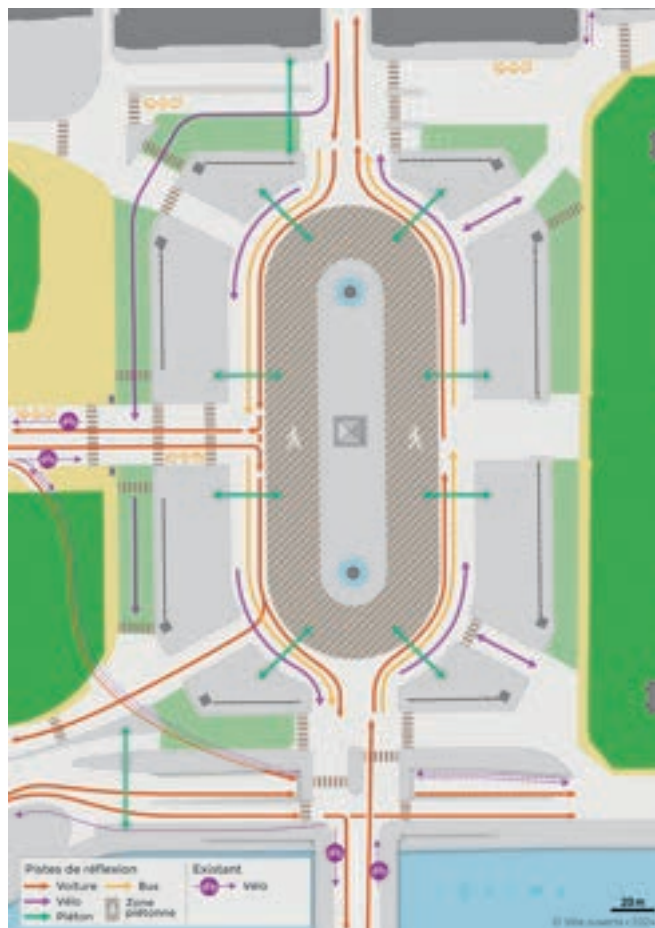
Concentrer les circulations sur l'extrémité ouest de la place, dans la partie attenante aux jardins des Champs-Élysées. Dédier le reste de la place aux piétons & modes actifs.



Concentrer la circulation sur la moitié ouest de la place. Créer des voies distinctes pour les bus et des pistes cyclables de long du terreplein central, à l'ouest. Dédier l'est reste de la place aux piétons & modes actifs.



Concentrer la circulation sur la moitié ouest de la place pour recréer un système giratoire. Créer des voies distinctes pour les bus et des pistes cyclables de long du terreplein central, à l'ouest. Dédier l'est reste de la place aux piétons & modes actifs.



Conserver la circulation giratoire au centre de la place et élargir le terreplein central pour le rendre aux piétons. Augmenter le nombre de traversées et intégrer les bus et modes actifs le long des trottoirs (côté intérieur).

.....
Atelier n°3 Confort usages & résilience
| 9 participant-es | Théâtre de la Concorde,
travail sur plan, définition d'hypothèses de
végétalisation et d'implantations d'usages ;
synthèse des propositions & transcription
graphique

Cet atelier sur table a permis au grand public de réfléchir à des hypothèses souhaitables pour les usages de la place : pour la végétalisation, le déploiement de mobilier au sein de la place de la Concorde. Le principe de ce temps de travail était de localiser, sur plan, différents principes d'aménagements et les souhaits ou intentions en matière d'usages de la place.

En matière d'aménagement, les contributions à l'atelier orientent vers une végétalisation en « strate basse », pelouse ou arbustes à mi-hauteur, préservant le patrimoine architectural de la place et ses percées visuelles. **L'ouverture vers la Seine est également identifiée comme un levier d'amélioration de la qualité « paysagère »** et de lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain (fraicheur apportée par la Seine).

En matière d'usages, les participantes et participants à l'atelier envisagent



Végétalisation en variant les strates basses et les strates à mi-hauteur. Ouvrir la place vers la Seine pour développer des usages. Intégrer du mobilier des assises de repos et de contemplation.

l'implantation, en périphérie de la place et en harmonie avec son identité architecturale, **de corbeilles à déchets et d'assises pensées selon des critères de « repos » et de « contemplation ».**

L'implantation de **services et commodités dans les espaces vacants (guérites, etc.) est jugée souhaitable** pour des points d'eau, des sanitaires, des points d'information, de la restauration légère.

Enfin, si l'événementiel « privatisant l'espace public » n'est pas souhaité, les événements institutionnels (14 juillet, Tour de France, etc.) doivent être préservés selon la totalité des participantes et participants à cet atelier. L'ouverture d'espaces appropriables propices à la sociabilité et aux activités culturelles de moindre ampleur, spontanée et/ou organisée, est désignée comme un moyen d'animer la place et d'en faire un lieu de destination.

Le travail sur table réalisé durant l'atelier par les participant-es a permis l'élaboration de deux hypothèses majeures (ci-dessous) et une hypothèse alternative (voir le compte-rendu, en annexe). Le travail réalisé sur plan en atelier est retranscrit dans les schémas ci-après :



Végétaliser en strate basse et intégrer des assises en périphérie de la place. Créer un lien vers la Seine. Faire destination, avec une occupation maîtrisée de la place.

3.1.3 Synthèse des contributions des « grands acteurs »

Sont définies comme grands acteurs les « personnes morales » - des associations - ayant contribué à tout ou partie des dispositifs mis en place pour la concertation publique du réaménagement de la place de la Concorde.

Les associations Paris en Selle et Paris Sans Voitures ont contribué au registre électronique et ont participé à des événements de concertation. France Nature Environnement Paris et le Comité des Champs-Élysées ont contribué au registre électronique. Une synthèse de leurs contributions respectives est ici proposée.

L'ensemble des contributions écrites sont à retrouver en annexes.

Paris En Selle

L'association Paris En Selle exprime le souhait que soient associés tout au long du projet, et dès son origine, des associations et des experts de la mobilité cyclable, afin que soit intégré au mieux le flux cyclable entrant, sortant et interne à la place de la Concorde.

Sont préconisés des itinéraires directs, avec une bonne séparation des modes grâce à des voies dédiées capacitaires, tant en matière de flux que de « stockage » (zones d'attente aux feux rouges).

Une attention particulière doit être portée à l'aménagement des carrefours Nord, Ouest et Sud. Ce dernier pourrait être aménagé en « carrefour hollandais » (voir schéma de synthèse atelier 2)

L'association souligne également la diversité d'usages cyclables à prendre en compte au sein de la place : d'une part, les usages « pendulaires » réguliers (trajets domicile-travail) en traversée de la place ; d'autre part les usages de loisirs, plus ponctuels (visiteurs, familles, etc.), pouvant faire étape sur la place.

Est souligné le besoin d'intégration des circulations cyclables aux phases d'installation / désinstallation des événements temporaires. Il est également souhaité que soient ajoutés des stationnements vélos aux alentours de la place et que le projet de réaménagement anticipe sur les aménagements futurs des axes voisins.

*Obélisque, hôtel de la Marine et hôtel Crillon,
image ©Ville Ouverte*



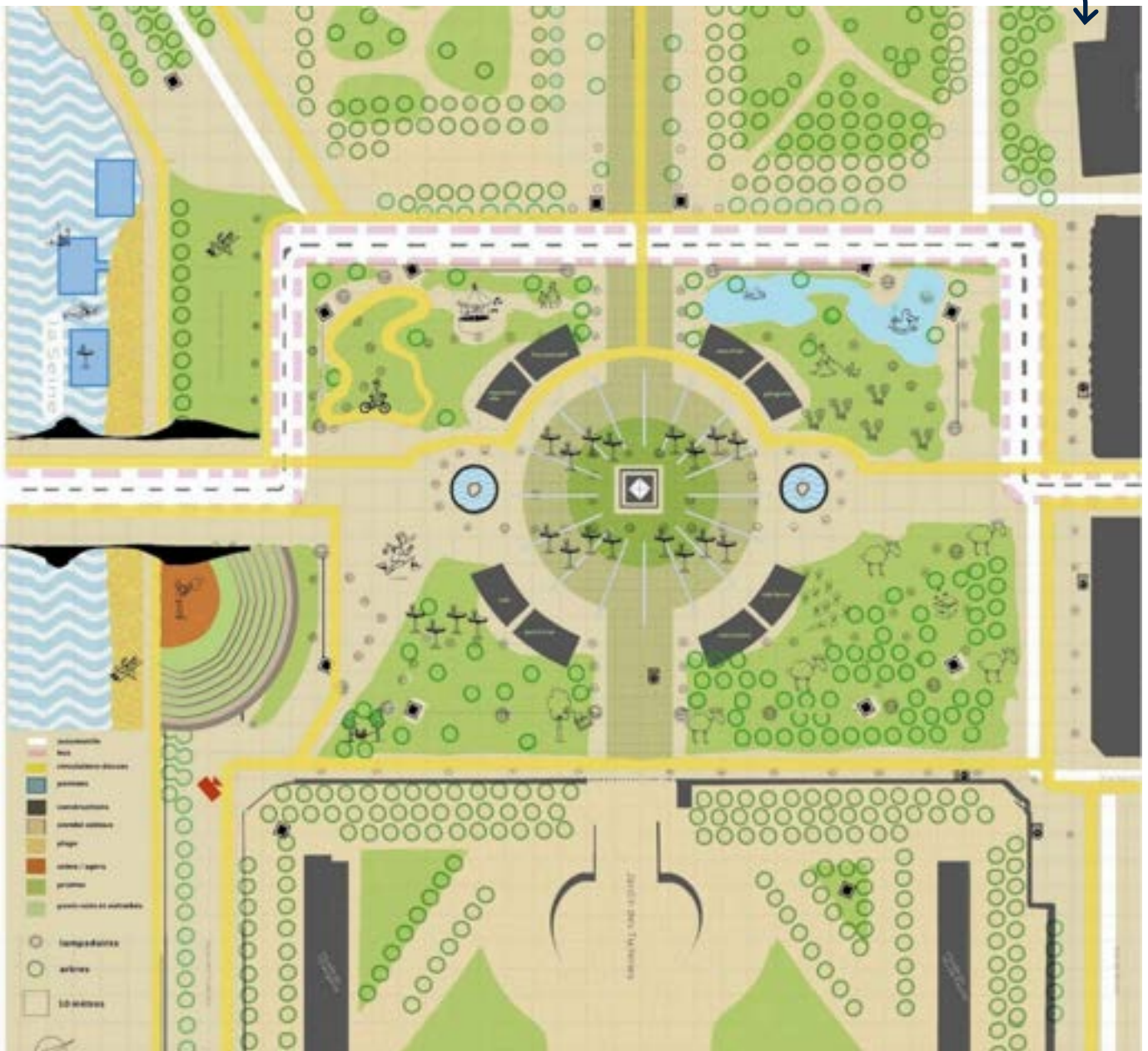
Paris Sans Voitures

L'association Paris Sans Voitures propose de limiter l'accès de la place à la voiture individuelle : au profit des mobilités piétonnes et cyclables tout d'abord, mais aussi au profit des véhicules logistiques (artisans, secours, etc.) ou de services de mobilité (transports en commun, taxis).

Ce nouveau partage de l'espace doit permettre le développement « d'activités citoyennes » soutenues par une agora ou un « théâtre de verdure ». Ce dernier pourrait être tourné vers la Seine et prendre place dans une pente douce et végétalisée, créée par la fermeture de la trémie et ouvrant la place vers la Seine.

La place de l'eau pourrait ainsi être revalorisée. Elle pourrait également être enrichie par la création sur la place de mares ou de bassins. Afin de compléter cet aménagement de résorption de l'îlot de chaleur urbain, des arbres de hautes tiges pourraient être plantés pour offrir de l'ombre. Les zones piétonnes pourraient être agrémentées de pavés enherbés favorisant la perméabilité du sol, sans contraindre l'accessibilité.

Ces propositions sont issues d'un atelier thématique (« se déplacer » ; « re-naturer » ; « vivre » ; « faire vivre ») présenté sur le site internet de l'association. L'hypothèse d'aménagement prend la forme suivante :



Hypothèse d'aménagement pour la place de la Concorde, présenté en ligne ©Paris Sans Voiture / Car Free Megacities.

France Nature Environnement - Paris

L'association France Nature Environnement souhaite que la place allouée à la voiture soit réduite en conservant le mode de circulation giratoire, par élargissement du terreplein central. L'espace gagné serait alloué aux mobilités piétonnes & cyclables. Pour l'association, la végétalisation de la place n'est pas souhaitable à des fins environnementales, au regard notamment des espaces verts alentours (jardins des Champs-Élysées et jardin des Tuileries). Enfin, l'association marque son opposition à l'utilisation de la place dans un contexte événementiel ou « d'exploitations commerciales ».

Le Comité des Champs-Élysées

N.B. : La contribution du Comité des Champs-Élysées au registre électronique pour le réaménagement de la place de la Concorde est extraite d'un diagnostic transversal, portant sur l'ensemble des Champs-Élysées, place de l'Étoile et place de la Concorde incluses. Cette étude a été réalisée par le cabinet d'architecture PCA-Stream, dont les premières intentions ont été présentées au Pavillon de l'Arsenal en 2020. Cette étude aboutit à quatre hypothèses de réaménagements de la place de la Concorde.



Fontaine des Fleuves, Obélisque et Assemblée Nationale, image ©Ville Ouverte

Comité des Champs-Élysées Scénario de réaménagement « 1A »

- circulation sur la moitié intérieure - ouest de la place ;
- piétonnisation et piste cyclable en intérieur Est ;
- végétalisation au droit des anciens fossés.



*Hypothèse d'aménagement 1A pour la place de la Concorde, contribution au registre électronique
©Comité des Champs-Élysées / PCA-Stream*

Comité des Champs-Élysées Scénario de réaménagement « 1B »

- circulation giratoire intérieure et piste cyclable bidirectionnelle entre la chaussée et le trottoir ;
- élargissement de l'îlot central piéton ;
- végétalisation au droit des anciens fossés.



*Hypothèse d'aménagement 1B pour la place de la Concorde, contribution au registre électronique
©Comité des Champs-Élysées / PCA-Stream*

Comité des Champs-Élysées Scénario de réaménagement « 2A »

- circulation giratoire antihoraire extérieure (sur l'emprise des anciens fossés) ;
- piétonnisation du centre de la place ;
- végétalisation au droit des anciens parterres enherbés (trottoirs actuels).



Hypothèse d'aménagement 2A pour la place de la Concorde, contribution au registre électronique
©Comité des Champs-Élysées / PCA-Stream

Comité des Champs-Élysées Scénario de réaménagement « 2B »

- circulation en demi-place ouest extérieur (sur l'emprise des anciens fossés) et piétonnisation du reste de la place, réduisant les « nuisances associées [ce qui] aura un impact déterminant sur l'attractivité » du lieu ;
- une large piétonnisation, continue depuis le jardin des Tuileries jusqu'aux balustres ouest, proposant « un lieu de destination [... et de] diversification des usages et de la programmation de l'espace public, temporaire comme permanente » ;
- la végétalisation au droit des anciens parterres enherbés « selon les tracés historiques » en contribuant « à atténuer les phénomènes d'îlot de chaleur urbain ».



Hypothèse d'aménagement 1A pour la place de la Concorde, contribution au registre électronique
©Comité des Champs-Élysées / PCA-Stream

3.2. SYNTHÈSE PAR THÉMATIQUE

Rappel : La synthèse « thématique » restitue les points saillants des contributions selon les quatre thèmes identifiés par la Ville de Paris pour le projet de réaménagement : le patrimoine architectural, les mobilités, la résilience environnementale et les usages. Il est proposé, pour chacune des thématiques, une synthèse regroupant les contributions à l'ensemble des outils de concertation.

3.2.1. Patrimoine architectural

La concertation révèle tout d'abord un intérêt certain et largement partagé pour la dimension patrimoniale et historique de la place de la Concorde.

Il ressort clairement de la concertation le souhait que le projet de réaménagement ne dénature pas le patrimoine architectural de la Concorde, sa composition, ses axes et percées visuelles, et que les monuments qui s'y trouvent ne soient pas dénaturés par le projet de réaménagement.

Il faudrait au contraire pouvoir profiter du patrimoine existant et le revaloriser en rendant la place plus accessible, à la fois « physiquement » par des espaces qui permettent d'observer, de contempler (varier les points de vue, s'arrêter, accéder à l'ensemble des monuments, etc.) et sur le plan de la connaissance, de son histoire et de ses qualités architecturales (développer des moyens d'informations tous publics).

Le souhait de pouvoir mieux profiter de cet espace monumental fait consensus, il s'agit de pouvoir s'y arrêter davantage et contempler au cœur d'un espace apaisé, ou simplement de la traverser en toute sécurité. Les contributeurs et contributrices apprécieraient de pouvoir profiter de ce joyau architectural, des monuments qui s'y trouvent et dont l'appréciation est aujourd'hui ternie par l'inconfort et la sensation d'hostilité.

Quelques propositions minoritaires, plus tranchées, oscillent toutefois entre « ne rien changer » et « transformer abondamment » la place de la Concorde.

Une partie des contributions souhaite en effet que la place soit conservée dans son état actuel, en matière de minéralité et de circulation giratoire centrale, qui sont perçues par les personnes ayant contribué en ce sens comme des éléments faisant le patrimoine de la place, que toute évolution viendrait abîmer.

Une autre partie des contributions souhaite, à l'inverse, une transformation radicale de la place, dans sa forme et ses fonctions. Le réaménagement de la place est perçu au travers de ces contributions comme une opportunité d'ancrer les enjeux urbains actuels (évolutions des mobilités, changements climatiques, etc.) comme patrimoine moderne qui pourrait être véhiculé par le projet de réaménagement et mis en valeur par l'importance symbolique et patrimoniale de la place de la Concorde.

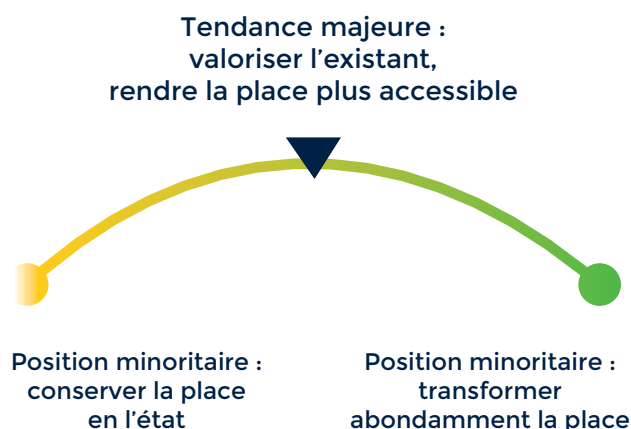


Schéma des tendances pour les enjeux liés au patrimoine architectural

3.2.2. Mobilités

Le constat concernant les mobilités sur la place de la Concorde est largement partagé par les contributeurs et contributrices : la voiture est trop présente.

L'espace aujourd'hui alloué aux voitures a un impact négatif sur l'appréciation de la place du fait des nuisances de la circulation. Cette configuration routière engendre d'importantes congestions aux croisements nord et sud de la place.

Les contributions à la concertation mettent l'accent sur l'importance de développer les modes de transports « résilients », de plus en plus utilisés et fortement contraints par l'emprise automobile. En matière de circulation, la priorité doit être donnée aux transports en commun (bus) en voies dédiées, pour des enjeux **d'accessibilité des personnes en mobilité réduites notamment.** Ces couloirs de bus permettent également le passage des véhicules de secours et taxis. Il est par ailleurs vivement souhaité que la circulation routière reste fluide afin de ne pas enclaver le secteur, pour le grand public comme pour l'intervention de professionnels (artisans par exemple).

Ensuite, le partage actuel de l'espace contraint fortement la mobilité cyclable. **De nombreux témoignages relatent des conflits d'usages et le sentiment de dangerosité à circuler sur la place**, en particulier aux croisements Nord, Sud et Ouest. Réduire l'espace alloué à la voiture, au profit d'itinéraires cyclables pérennes et sécurisés, ressort comme un enjeu majeur du projet de réaménagement.

Les espaces destinés aux piétons sont, quant à eux, désignés comme très problématiques. Qu'il soit question de traverser la Concorde ou d'y déambuler, la place est abondamment décrite comme dangereuse pour les piétons en raison de la proximité, de la densité et de la vitesse des flux, voitures et vélos. La place est également **décrite comme peu intelligible pour les personnes** qui ne connaissent pas ou peu ce lieu et qui peinent à s'y orienter.

Les personnes ayant contribué relèvent par ailleurs la faible accessibilité de la place pour les personnes à mobilité réduite. La qualité de

la desserte de la place via le bus est identifié comme enjeu d'inclusivité. **L'irrégularité de certains revêtements est toutefois identifiée par certains comme un frein au déplacement des personnes à mobilité réduite**, notamment pour les personnes en fauteuil roulant ou se déplaçant avec une canne.

Dans cette continuité, la place est également perçue durant la concertation comme **peu inclusive à l'égard des familles avec enfants**, au regard de la circulation automobile (sécurité routière) et des difficultés à se déplacer avec une poussette.

Telle que décrite par les contributions à la concertation publique, **Concorde est finalement réduite à un espace traversé sans invitation à la halte ou la flânerie.**

Des propositions minoritaires émergent également.

Elles témoignent tout d'abord de la crainte que le trafic automobile ne perde en fluidité. Parmi ces contributions, une minorité souhaitent que la circulation soit maintenue sur 2x8 voies suivant l'idée selon laquelle une réduction du nombre de voies congestionnerait le trafic ; la majeure partie de ces contributions ne sont pas opposées à la réduction du nombre de voies si le trafic reste fluide. Dans l'ensemble, **ces contributions s'opposent plus largement à la réduction de la place allouée à la voiture dans de Paris**, faisant références à l'évolution d'autres axes de circulations limitrophes (les quais bas des rives de Seine ; la rue Rivoli). **Le maintien de la circulation en giration autour de l'obélisque et des fontaines est par ailleurs un souhait récurrent de ces contributions.**

Le souhait est formulé dans certaines contributions marginales que la place soit, à l'inverse, totalement piétonnisée et fermée aux véhicules motorisés comme non-motorisés. L'accès ainsi réservé aux piétons créerait une continuité dans les usages et atmosphères de la Concorde entre le jardin des Tuileries et les jardins des Champs-Élysées.

L'enjeu de mobilité a été abondamment abordé durant la concertation, tant lors des événements qu'au travers du registre. Repenser le partage de l'espace et l'articulation des modes de déplacement ressort des contributions du grand public comme un élément central.

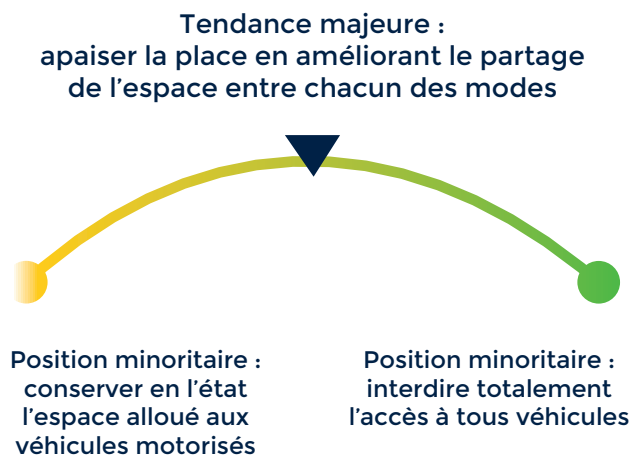


Schéma des tendances pour les enjeux liés à la mobilité

3.2.3. Végétalisation & résilience

Les avis exprimés sont largement favorables à la végétalisation moyennant quelques réserves sur le type de végétalisation, qui fait l'objet d'une diversité d'interprétations.

En matière de végétation, deux « tendances majeures » s'opposent et se complètent.

L'une met l'accent sur une **intervention esthétique, à travers une végétalisation en « strate basse »**, pelouse, couvre-sol ou buissons tout au plus. Le végétal est alors défini pour souligner les qualités architecturales de la place, sans gêner les percées visuelles. Les pelouses pourraient accueillir quelques usages (pique-nique, lecture, etc.), mais les enjeux de résilience environnementale et de lutte contre l'îlot de chaleur urbain ne sont que très peu identifiés.

L'autre tendance majeure est à la **recherche d'un équilibre entre l'esthétique architecturale et le confort climatique**. Aux « strates basses » s'ajouterait une végétation à mi-hauteur, des arbustes, pour créer des zones

ombragées et permettre de rafraîchir la place. Dans cette perspective, en plus des usages rendus possibles par les espaces enherbés vient s'ajouter l'idée de pouvoir mieux profiter de la place notamment en cas de fortes chaleurs.

Les espaces identifiés pour la végétalisation sont :

- L'emprise des anciens fossés (strates basses ou mi-hauteur)
- Le long du mur du parvis-haut du jardin des Tuileries (arbres ne dépassant pas les balustrades)
- La moitié sud de la place jusqu'aux quais, dans une perspective de lien végétalisé à la Seine.

Parmi les expressions minoritaires, on retrouve d'une part le souhait que la place reste dans sa **minéralité la plus totale. L'enjeu de résilience climatique et environnemental est identifié dans ces contributions comme non-essentielle** en raison de localisation de la place (proximité avec la Seine, avec les jardins des Champs-Élysées et des Tuileries). La **végétalisation à des fins esthétiques ou d'usages est également désignée dans ces contributions comme peu souhaitable**, par crainte que ces aménagements soient dégradés et/ou qu'ils dénaturent l'identité architecturale de la Concorde.

D'autres expressions en marge de la tendance majeure expriment, d'autre part, le souhait que la végétalisation devienne l'élément majeur de la place. Ces contributions souhaitent apporter une réponse à l'inconfort climatique ressenti sur la place en cas d'intempéries (fortes chaleur, pluie) et inscrire la place dans une logique de réponse aux enjeux environnementaux et climatique. Développer largement le végétal est désigné par ces contributions comme une manière de créer une continuité esthétique entre les jardins des Champs-Élysées et le jardin des Tuileries, à l'instar des propositions souhaitant la piétonnisation (quasi)totale de la place présentée dans la thématique précédente.

Tendance majeure :
végétaliser pour l'esthétique et le confort
climatique, sans dénaturer la place ni cacher
le patrimoine architectural



Position minoritaire :
laisser la place dans son
état le plus minéral

Position minoritaire :
végétaliser massivement
la Concorde, faire une
«place-jardin»

*Schéma des tendances pour les enjeux liés à
la végétalisation*

3.2.4. Usages au sein de la place

Les occupations temporaires sont, dans l'ensemble, mal perçues par le public parisien fréquentant régulièrement la place, tant en raison des nuisances liées aux installations (pollution visuelle, gêne de la vie de quartier, etc.), qu'en vertu d'un sentiment de « privatisation » de l'espace public. Les grands événements sont mieux acceptés lorsque la symbolique dite « institutionnelle » est forte (14 juillet, Tour de France).

Le besoin de (re)faire destination sur la place de la Concorde est en revanche clairement identifié et largement partagé. Outre quelques craintes de « suroccupation » de l'espace par certains publics, la majorité des contributions relatives aux usages de la place identifient l'absence d'assises, de poubelles, de commodités et la forte exposition aux intempéries ou aléas climatiques comme autant de facteurs d'inconfort ne donnant pas envie d'aller ou de rester sur la place ; constituant autant de leviers d'améliorations pour faire de la place de la Concorde un lieu de destination.

L'absence de mobilier, dont les assises et sanitaires, est de surcroît identifiée par les personnes ayant contribué à la concertation comme un obstacle au caractère inclusif de la place, à destination des personnes qui peinent à rester debout trop longtemps ou qui ont besoin d'un accès fréquent à un point d'eau (conditions médicales, familles avec enfants en bas âge etc.).

Par ailleurs, la création d'espace de petites restauration dans les espaces vacants de la place et la création de zones ouvertes aux activités culturelles et sportives favorisant l'appropriation spontanée du grand public, sont les leviers identifiés par le grand public pour animer la place.

« Refaire destination » au travers d'un espace public de qualité est de surcroît identifié par des personnes ayant contribué à la concertation comme un moyen de désengorger les espaces extérieurs parisiens, rapidement saturés aux beaux jours

Les propositions plus minoritaires formulées sur la questions des usages s'inscrivent en miroir de la tendance majeure.

Concernant les occupations éphémères, une part minoritaire des contributions soulignent l'importance de la Concorde comme lieu de rassemblement festif temporaire. Parmi celles-ci, de rares contributions proposent de pérenniser les infrastructures événementielles au sein de la place.

Concernant les usages du quotidiens, on observe à la marge les témoignages de craintes liées à la perspective de suroccupation de la place par quelques groupe si du mobilier venait à être installé (personnes en errance, usager·ères des sports de glisse, etc.). Selon la perspective des ces contributions, la Concorde est un espace traversé et a vocation à le rester.

Tendance majeure :
limiter les installations temporaires,
ouvrir aux usages du quotidien



Position minoritaire :
limiter les usages
quotidiens, conserver
seulement des fonctions
circulatoires

Position minoritaire :
favoriser l'événementiel
et les installations
temporaires sur la place
de la Concorde

*Schéma des tendances pour les enjeux liés
aux usages*

3.3. SYNTHÈSE PAR TYPOLOGIE DE PUBLIC

Les différents dispositifs de concertation ont permis de varier l'éventail des publics qui ont participé

Le « type » public le plus représenté durant la concertation est a priori parisien (atelier, registre sur le site de la Ville de Paris, ...) et francilien. Ils sont une majorité d'hommes lors des événements de concertation. Les temps de concertation réalisés dans l'espace public (immersions) ont permis d'enrichir la diversité de profils rencontrés, en s'adressant à des personnes ne résidant pas en Île-de-France et en équilibrant le nombre d'hommes et de femmes interrogées.

Proximité résidentielle

La distinction la plus significative tient aux connaissances qu'ont les personnes de l'histoire et des enjeux patrimoniaux de la Concorde, au regard de leur lieu de résidence.

Les visiteurs internationaux interrogés sont les moins sensibles au patrimoine de la place, exception faite de l'obélisque de Louxor. En raison d'un manque de connaissances sur la Concorde et son histoire, mais aussi parce que leur représentation est concentrée sur les monuments limitrophes dont la renommée internationale est plus importante (les Champs-Élysées et le Louvre). Ce public est par ailleurs très réceptif à la réduction de la voiture au sein de la place et aux enjeux de lutte contre le réchauffement climatique (végétalisation, création d'espaces ombragés).

Les visiteurs nationaux ont également une perception du patrimoine architectural de la place qui se limite principalement à l'obélisque et aux fontaines. Ils et elles sont en revanche très sensibles au patrimoine immatériel de la place de la Concorde, vécue avant tout au travers de l'événementiel (14 juillet et Tour de France) et de l'histoire de la Révolution Française. C'est le public qui se montre proportionnellement le plus ouvert à des interventions drastiques pour l'avenir de la place, comme la fermeture totale à l'automobile ou des principes de végétalisation en « place-jardin ».

Les personnes contributrices qui habitent à Paris sont dans l'ensemble les plus fermées aux installations événementielles, d'autant plus lorsqu'elles habitent ou travaillent à proximité du site, étant les plus exposées aux nuisances. Il est à noter que les personnes qui connaissent le mieux la place de la Concorde comme un ensemble historique, architectural et monumental, sont celles qui fréquentent la place quasi quotidiennement et/ou celles qui ont grandi à Paris et qui ont bénéficié d'un apprentissage souvent par transmission familiale de cette histoire.

Si la place de la Concorde comme lieu d'accueil événementiel est à première vue largement décriée, la surreprésentation du public parisien parmi les personnes ayant participé à la concertation peut être en cause. En d'autres termes, l'événementiel de la place de la Concorde est, pour les contributeurs nationaux non-parisiens, l'un des facteurs les plus importants pour faire de la place un élément actuel du patrimoine. Selon le rayonnement des événements réalisés et la mise en valeur de la place à l'occasion de ces événements, l'événementiel peut constituer un levier de valorisation de la place à grande échelle, nationale ou internationale.

Perceptions liées au genre

Les événements de concertations ont majoritairement attiré un public masculin, 74 hommes pour 36 femmes, hors atelier 1 (en visioconférence, décompte par genre non-réalisable). Les immersions permettant de « cibler » des personnes, l'attention a notamment été portée sur l'équilibre de genre parmi les personnes interrogées (42 hommes et 48 femmes).

L'immersion est, dans le contexte de cette concertation publique, le seul outil qui ait permis l'analyse des contributions sous l'angle du genre. Cet angle d'analyse ne révèle cependant pas d'écarts majeurs dans les avis exprimés selon que l'on soit un homme, une femme ou que l'on s'identifie autrement.

Le souhait d'être mieux informé-e sur l'histoire de la Concorde, la réduction de la place allouée à la voiture, le souhait de voir la place être végétalisée (dans différentes mesures), la

mauvaise accessibilité pour les personnes à pied, pour les enfants et pour les personnes à mobilités réduites, sont identifiés dans des proportions semblables, indifféremment du genre de la personne.

Le seul écart observé correspond aux leviers d'animation de l'espace public, plutôt tourné vers des « activités ludiques » dans les retours faits par le public féminin ; par « l'installation de terrasses » (petite restauration) dans les retours faits par le public masculin.

Si un faible écart est observé dans la nature des contributions faites par les hommes et par les femmes, il sera pertinent d'avoir un attention particulière dans la suite du projet concernant l'inclusivité (de genre et plus largement d'âge, de conditions physiques, etc.) des données issues de la concertation et favoriser la réalisation d'un espace public attentif aux besoins de toutes et tous.



Fontaine des Fleuves, façade de l'Hôtel de la Marine et de l'hôtel Crillon, image ©Ville Ouverte

4.

ENSEIGNEMENTS RETENUS PAR LA VILLE DE PARIS

Les nombreux avis exprimés par les différents publics sur le réaménagement de la place de la Concorde ont permis de préciser le diagnostic général du site et de tirer les enseignements suivants pour la poursuite du projet :

4.1 VALORISER ET RACONTER LE PATRIMOINE DE LA CONCORDE

La concertation a démontré l'attachement du public au patrimoine de la place de la Concorde et une réelle curiosité sur l'histoire de cette place royale. Si l'Obélisque de Louxor et les fontaines sont connus du grand public, l'histoire de la composition architecturale, des décors et ornements qui composent la place restent peu connus par les participants, qui souhaitent être mieux informés à l'issue du projet.

La Ville de Paris retient l'ambition de valoriser l'ensemble patrimonial et son appropriation par le grand public. Des dispositifs, discrets et sobres, permettant une information sur l'histoire de la place et son inscription dans la composition de l'axe royal des Tuileries à l'Étoile pourront prendre place dans le cadre du projet.

4.2 VÉGÉTALISER LA PLACE

La volonté de végétaliser la place est partagée dans la majeure partie des contributions. Cette intention regroupe néanmoins deux visions, entre ceux qui invitent à une végétalisation légère, en strate basse, soulignant le patrimoine et les perspectives, et ceux qui proposent une végétalisation plus ambitieuse et arborée, pour former une « place-jardin », en réponse à l'urgence climatique.

La Ville de Paris retient l'objectif d'un projet équilibré qui intègre une végétalisation de la place, permettant de lutter contre l'îlot de chaleur urbain et d'améliorer l'intégration au corridor écologique qui longe la Seine, tout en valorisant son aspect monumental au regard des contraintes patrimoniales du site.

4.3 APAISER, HIÉRARCHISER LES FLUX

Les piétons et cyclistes usagers de la place témoignent d'un inconfort et d'un sentiment d'insécurité important. L'apaisement général par la réduction de l'espace dédié à l'automobile, la mise à distance des flux motorisés et cyclistes par rapport aux espaces pédestres, la hiérarchisation des modes et la clarification des itinéraires émergents comme enjeu fondamental.

En s'appuyant sur les analyses de flux produites depuis l'été 2023, la ville de Paris retient l'ambition d'une large piétonnisation de la place et d'un principe de hiérarchisation des flux, favorables aux modes actifs (piétons & cycles) et aux transports en commun.

4.4 RETROUVER LA VOCATION DE PROMENADE

Vécue comme inhospitalière et inconfortable, la place de la Concorde est aujourd'hui essentiellement traversée et peu appréciée. Dépourvue de mobilier, et de commodités, elle n'incarne pas aujourd'hui le lieu de destination et de rassemblement qu'elle fut par le passé.

Qu'il s'agisse de la question des assises, de celle des aménités ou encore de la mise en place de dispositifs d'ombrage l'été, le futur aménagement devra intégrer ces enjeux pour permettre aux piétons qui le souhaitent, de s'arrêter et de profiter de la place après y avoir déambulé.

La Ville de Paris retient l'ambition de favoriser les nombreuses déambulations de cette place et d'améliorer le confort de celle-ci en faveur des piétons (assises, aménités, etc.), dans un aménagement accessible et inclusif, garant de la bonne prise en compte de tous les âges, genres, et situations de handicap.

4.5 PRÉSERVER ET ENCADRER CE LIEU DE RASSEMBLEMENTS

La place de la Concorde accueille des rassemblements collectifs à rayonnement national et international. Cette vocation d'espace de rassemblement doit être préservée, mais peut occasionner des nuisances pour la vie du quartier et les usages quotidiens de la place (circulation, appréciation du patrimoine ...). Les privatisations de l'espace à des fins commerciales ne sont en revanche pas appréciées.

La Ville de Paris retient l'objectif de conserver l'accueil de grands rassemblements populaires et festifs, tout en encadrant et harmonisant les implantations de ces événements, en vue de réduire les nuisances ressenties.

4.6 INFORMER ET ASSOCIER

La concertation a été marquée par un intérêt manifeste du public. La place de la Concorde est un site patrimonial hautement symbolique, qui interpelle et passionne de nombreux publics.

La Ville de Paris affirme sa volonté de continuer d'associer la population et les grands acteurs sur le projet à travers, notamment de dispositifs d'information et de médiation du projet.